

Les mécanismes d'évitement fiscal, leurs impacts sur le consentement à l'impôt et la cohésion sociale

Déclaration du groupe de la mutualité

L'évitement fiscal pèse lourdement sur notre économie tant le manque à gagner pour les recettes fiscales et sociales est élevé. Estimé à plus de 60 milliards d'euros pour la France, son montant atteindrait au niveau européen près de 1000 milliard d'euros selon un rapport du Parlement européen de 2013. Selon ce même rapport, les pertes fiscales dépasseraient ainsi le montant dépensé par les États membres en soins de santé et se chiffrent à plus de 4 fois le montant dépensé dans le domaine de l'éducation.

La mondialisation des échanges, le *dumping* fiscal et social entre pays, et la numérisation de l'économie ont favorisé le développement des pratiques d'évitement fiscal, qu'il soit légal (à travers l'optimisation) ou illégal (fraudes).

L'avis décrit avec précision les mécanismes mis en œuvre, principalement par les entreprises mondialisées, et constitue à cet égard un excellent outil de compréhension et de diagnostic de ce phénomène, qui n'est pas récent mais qui s'amplifie.

Or, les impacts de ces mécanismes ne sont pas neutres vis à vis non seulement de nos finances publiques mais également de la légitimité de l'impôt comme expression concrète de la solidarité entre les citoyens.

L'impôt ne doit pas être considéré uniquement comme une charge, dont il faudrait à tout prix chercher à diminuer le montant, mais au regard de ce qu'il permet de financer (mesures régaliennes, santé, éducation, infrastructures publiques, ...) qui constitue avant tout le choix collectif d'une société.

Le groupe de la mutualité appuie l'avis quand il pointe l'impact de l'évitement fiscal sur le financement de la protection sociale qui, permet de réduire de façon fictive les revenus d'activité d'une entreprise.

Sans entrer dans le détail des préconisations qui tendent à agir à la fois sur le niveau national, européen et international, le groupe de la mutualité insiste sur l'importance d'encourager les acteurs économiques à adopter des comportements fiscalement responsables.

Ainsi, le groupe de la mutualité partage l'idée d'intégrer davantage les pratiques des entreprises en matière fiscale, dans le cadre de la RSE et d'inciter les agences de notations extra financières à mieux appréhender ces pratiques dans leurs évaluations.

Le conditionnement de l'accès aux financements publics à des comportements fiscalement responsables apparaît également comme une démarche à engager.

Le groupe de la mutualité soutient enfin l'objectif de sensibiliser l'ensemble des acteurs économiques, particuliers et entreprises, par des actions éducatives et de communication sur la nature, la fonction et la légitimité de l'impôt : la société civile a ici un rôle à jouer pour démontrer que l'impôt peut être un outil au service de la justice sociale et de la cohésion sociale.

Au-delà, nous sommes convaincus de l'importance d'une politique fiscale plus juste, plus progressive et plus lisible qui passe par une réflexion plus large sur notre système fiscal. Le groupe de la mutualité a voté l'avis.